

Les personnels du collège Jean Monnet de Bénévent l'Abbaye réunis en Assemblée Générale le 4 juin

Aux parents d'élèves

Chèr-e-s parents,

Non à cette réforme du collège

Vous avez probablement beaucoup entendu parler de la réforme du collège dans les médias. Il est important que vous soyez désormais informés par ceux-là mêmes qui auraient à appliquer cette réforme en 2016 à savoir les professeurs. Rappelons que l'application devrait avoir lieu en 2016 à tous les niveaux, donc probablement sans pouvoir disposer de manuels scolaires pour toutes les classes/disciplines.

Voici donc des faits, vérifiables dans la lettre du décret et de l'arrêté, qui entraîneraient la fin du collège unique par l'introduction de l'autonomie des collèges et l'accentuation des inégalités scolaires car :

- ⚠ Des **horaires par disciplines variables** d'un établissement à un autre au bon vouloir du chef d'établissement.
- ⚠ Des enseignants amenés à enseigner des disciplines pour lesquelles ils ne sont **pas formés**.
- ⚠ Une **diminution globale du temps disciplinaire** avec des programmes qui restent trop chargés.
- ⚠ Les sections européennes et bilangues seront **supprimées**.
- ⚠ L'option Découverte Professionnelle 3h sera **supprimée**.
- ⚠ L'horaire consacré au latin ou au grec (« enseignement de complément ») sera **réduit** d'1h par niveau.
- ⚠ L'horaire consacré aux langues régionales (« enseignement de complément ») sera **réduit**.
- ⚠ Les heures d'accompagnement qui venaient en plus des heures de cours seront **supprimées**.
- ⚠ **Difficultés de maintenir** les voyages scolaires et les échanges culturels.
- ⚠ Les professeurs ne disposeront d'**aucun temps de concertation** pour préparer les « projets interdisciplinaires ».

Ce décret présente un autre danger majeur : celui de renforcer le caractère local de l'enseignement reçu par les élèves, avec la possibilité de modulation des horaires d'enseignement des différentes disciplines sur les trois années de 5^{ème}-4^{ème}-3^{ème}. Il ne garantit plus qu'un collégien suive le même volume d'enseignements dans un même niveau d'une classe ou d'un collège à l'autre. Il pourra par exemple avoir une heure de plus de mathématiques en 5^{ème}, et une de français en moins. **S'il change de collège, comment rattrapera-t-il ?**

Si cette réforme ne vous convient pas, nous vous invitons alors à nous soutenir dans notre demande d'abrogation des textes. Cette réforme ne fera pas mieux réussir les élèves, quel que soit leur niveau de départ.

Nous comptons sur vous.

Des moyens pour ouvrir deux 6°, deux 5°, deux 4° et deux 3° dans notre/votre collège :

Plus localement, nous sommes toujours inquiets concernant la Dotation Globale Horaire (DGH) attribuée à notre/votre collège pour l'année 2015/2016 : en effet, cette DGH ne nous permettra, si elle reste en l'état, de n'ouvrir qu'une seule 6° et qu'une seule 5° avec plus de 32 élèves prévus dans ces deux divisions (plus de 35 en 6°). Si les services rectoraux ne renvoient pas leur copie rapidement, nous serons dans l'obligation d'organiser des actions revendicatives conséquentes. **Nous aurons besoin de votre soutien et mobilisation (vos enfants seront directement concernés par cette DGH insuffisante qui impliquera des classes surchargées...)** Nous vous tiendrons informés dès que nous le saurons par le rectorat.

C'est pour toutes ces raisons que nous serons à nouveau en grève le jeudi 11 juin et que nous vous invitons à nous rejoindre (Inspection d'Académie) place Varillas à 10 h 30 à Guéret

C'est aussi pour toutes ces raisons que nous manifesterons et vous appelons à manifester le 13 juin à Guéret (à 15h) lors de la grande manifestation nationale pour la défense et le développement des services publics.



13 JUIN 2015



Contre la réforme du collège
Pour le maintien de 8 classes
au collège de Bénévent :

jeudi 11 juin - 10h30
place varillas
Guéret